



La Principale
aux parents d'élèves

Madame, Monsieur,

Votre enfant va prochainement être destinataire du matériel de vote qui vous permettra d'élire les représentants des parents d'élèves au Conseil d'Administration du collège « Valcourt ».

Les élections auront lieu le vendredi 12 octobre 2018 de 7h45 à 12h45 ; vous pourrez voter directement au collège ou par correspondance en confiant l'enveloppe contenant votre bulletin à votre enfant qui la déposera au bureau de la vie scolaire.

Chaque parent est directement concerné par la scolarité et la vie de son enfant au collège, chaque parent est électeur et éligible et peut donc être délégué des parents d'élèves au Conseil d'Administration qui est composé :

- de membres de droit : principale, principale-adjointe, gestionnaire, CPE
- de représentants des collectivités territoriales : conseiller départemental, représentant de la communauté de communes et de la commune siège
- d'une personnalité qualifiée
- de représentants des personnels d'enseignement et d'éducation : 6 titulaires 6 suppléants
- de représentants des personnels administratifs et agents techniques : 2 titulaires 2 suppléants
- de **représentants des parents d'élèves** : 6 titulaires 6 suppléants
- de représentants des élèves : 2 titulaires 2 suppléants

Le conseil d'administration gère le fonctionnement et les finances de l'établissement scolaire. Il adopte le budget, il statue sur la répartition des moyens, sur l'organisation des sorties, il approuve le projet d'établissement et le contrat d'objectifs, les modifications du règlement intérieur. Ses membres peuvent poser des questions écrites à l'administration qui les instruit et y répond...

Lors du premier conseil d'administration a lieu l'installation des différentes commissions auxquelles participent des représentants élus parmi les parents d'élèves siégeant au C.A. : la commission permanente qui prépare le conseil d'administration, le conseil de discipline qui prononce les sanctions pour les manquements des élèves au règlement intérieur, la commission d'Hygiène et de Sécurité, le CESC (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté), la commission éducative...

Si vous souhaitez vous investir dans la vie du collège, vous avez la possibilité de déposer votre candidature à l'élection des représentants des parents d'élèves en contactant Madame ADAM Marie-Noëlle (maman d'Elise en 4°1) ou Madame PAPOUL Alexandra (maman d'Evan en 6°2) par mail :

marie-adam@cegetel.net
alexandra.papoul@sfr.fr

avant le lundi 1^{er} octobre 2018.

Je vous remercie pour l'investissement que vous manifestez pour vos enfants, pour les élèves du collège.

Toul, le 17 septembre 2018

B. CULLI
Principale